

DEPARTEMENT
DE
HAUTE CORSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CALVI-BALAGNE

L'an deux mil treize, et le deux du mois de décembre, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Gilles BRUN, Président.**

Présents : MM. G. BRUN – D. ANDREANI - I. BENIGNI – L. BICCHIERAY - D. BICCHIERAY – E. CECCALDI – JB. CECCALDI – J. EMMANUELLI – A. FALCUCCI - P. GUGLIELMACCI – P. GUIDONI – J. LUCIANI, représenté par ALBERTI Antoine- M. LUCIANI - F. MARCHETTI – E. MUNIER - JM. NOBILI - A. SANTINI – JM. SEITE – JM. TEALDI

Absent(s) : MM. JP. ANSALDI - P. CECCALDI – MD CLAVEAU – E. MARCELLI – E. ORSINI – M. PARIGGI - MT. PETRUCCI – JP.PINELLI – R.POIRON – F.SEVEON - E. SUZZONI – I.TOMMASINI.

Absent(s) ayant donné procuration : R. SANTELLI à G. BRUN.

Secrétaire : JM. TEALDI

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 32		
Présents 19	Absents 12	Procurations 1
VOTE PUBLIC		
Pour 20	Contre 0	Abstentions 0

Date de convocation : 25/11/2013

Date d'affichage :

OBJET :

ZONE D'ACTIVITES DE CANTONE
PROJET D'AMENAGEMENT DE
VOIRIE DE L'ENTREE DE L'AIRE
D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ DE
TRAVAUX

Certifié exécutoire par le
Président, compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture.

Délibération transmise à la
Sous-Préfecture de CALVI,
le

Le Président rappelle au conseil le projet d'aménagement de la voie d'accès de l'aire d'accueil des gens du voyage, marquant visuellement l'entrée de la zone, qui se trouve dans un état très dégradé.

Les travaux de réfection de la chaussée qui sont programmés comprennent la création de trottoirs, d'espaces verts et de la mise en place d'une signalétique, dans le prolongement et l'esprit des réalisations effectuées au préalable à l'entrée de zone.

Le montant prévisionnel de l'investissement est arrêté à la somme de 151 806 € HT.

La consultation relative au marché de travaux a permis de recueillir trois offres. L'analyse des plis a classé l'entreprise EGCB en première position pour une offre de 129 002.40 € HT.

Il convient à présent d'autoriser le Président à signer le marché pour la somme indiquée ci-dessus, le début des travaux étant prévu pour janvier 2014.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

AUTORISE son Président à signer le marché de travaux pour l'aménagement de la voirie d'accès de l'aire d'accueil des gens du voyage à l'entrée de la zone d'activités de Cantone à Calvi pour un montant de 129 002.40 € HT avec le lauréat, l'entreprise EGCB représentée par Monsieur NAVARRO FLORES René, Immeuble Santa Regina II – Rue Albert 1^{er} Prolongée – 20260 CALVI.

Fait et délibéré, le 2 décembre 2013

Pour copie conforme

Le Président

